



Au Révérend Père Gregory Gay,  
Supérieur Général de la Congrégation de la Mission  
et à la Révérende Mère Évelyne Franc,  
Supérieure Générale de la Compagnie des Filles de la Charité

« Celui qui aime Dieu, qu'il aime aussi son frère » (1 Jn 4, 21). Avec ces paroles de l'Apôtre Jean, je voudrais rejoindre par la pensée et par la prière la Famille Vincentienne tout entière, alors qu'elle célèbre dans l'action de grâce le trois-cent cinquantième anniversaire de la mort de sainte Louise de Marillac et de saint Vincent de Paul. Ces paroles ont été illustrées de façon lumineuse par l'existence de vos Fondateurs. C'est parce qu'ils ont cru à l'amour qu'ils se sont mis au service de leurs frères et de leurs sœurs. Que cette même foi soit lumière et force sur vos chemins au service des plus délaissés et des plus humbles de nos sociétés souvent impitoyables à leur égard !

Mettant ce jubilé sous le signe de « la charité et de la mission », vous avez justement voulu signifier ce qui est au cœur de l'héritage que vous avez reçu. Comme je l'ai écrit dans ma première encyclique, des figures de saints comme Vincent de Paul et Louise de Marillac « demeurent des modèles insignes de charité sociale pour tous les hommes de bonne volonté. Les saints sont les vrais porteurs de lumière dans l'histoire, parce qu'ils sont des hommes et des femmes de foi, d'espérance et d'amour » (*Deus*

*caritas est*, n. 40). C'est ce que je vous encourage à être avec audace parmi les hommes et les femmes de notre temps, afin que vos engagements en faveur de la personne humaine soient effectivement des manifestations de l'amour de Dieu et non simple expression d'humanisme ou de philanthropie.

L'intuition de Vincent de Paul de faire collaborer prêtres, personnes consacrées et laïcs est un bien précieux que la Famille Vincentienne s'engage à juste titre à développer pour un meilleur service de la mission de l'Église. Ainsi serez-vous toujours plus efficaces pour que l'Évangile soit annoncé à tous et pour que tout homme puisse retrouver sa dignité d'enfant de Dieu, dans un monde uni et solidaire. Que Dieu vous aide à demeurer toujours fidèles à l'héritage que vous avez reçu et à le faire vivre avec foi et générosité !

Vous confiant à l'intercession de saint Vincent de Paul, de sainte Louise de Marillac et de tous les saints et bienheureux de la Famille Vincentienne, je vous adresse à tous de grand cœur une affectueuse Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 14 juin 2010.

*J. Makloub II S.J.*